



Coaching de compétences

identifier - tester - renforcer
ses compétences
et leur adéquation
au marché du travail

Coaching de compétences

● **type de mesure**

c'est un cours individuel proche du modèle du cours «Reconnaissance institutionnelle (RI)», sous la responsabilité d'un-e psychologue conseiller/conseillère en orientation

dans ce cas, les compétences et les attitudes professionnelles manquent de garantie ou d'actualisation

la particularité

placée en situation professionnelle réelle, la personne se révèle; elle démontre en entreprise...

- > ses compétences professionnelles
- > ses attitudes et comportements
- > ses capacités d'adaptabilité

principe

sur la base d'un bilan ciblé de compétences, le «coaching de compétences» donne l'occasion d'apprécier...

- > les compétences techniques réelles
- > l'efficacité au travail et l'adaptation en entreprise
- > les attitudes et les comportements professionnels

durée de la mesure

la durée peut osciller entre 10 et 15 semaines. Après la négociation des objectifs, il faut compter trois phases...

- > bilan ciblé de compétences: 3 ou 4 semaines
- > stage(s) pratique(s) en entreprise(s): 6 à 10 semaines
- > conclusion, rapport écrit et retour au mandant: 2 semaines

● **modalités**

comment procéder? Qui prend l'initiative?

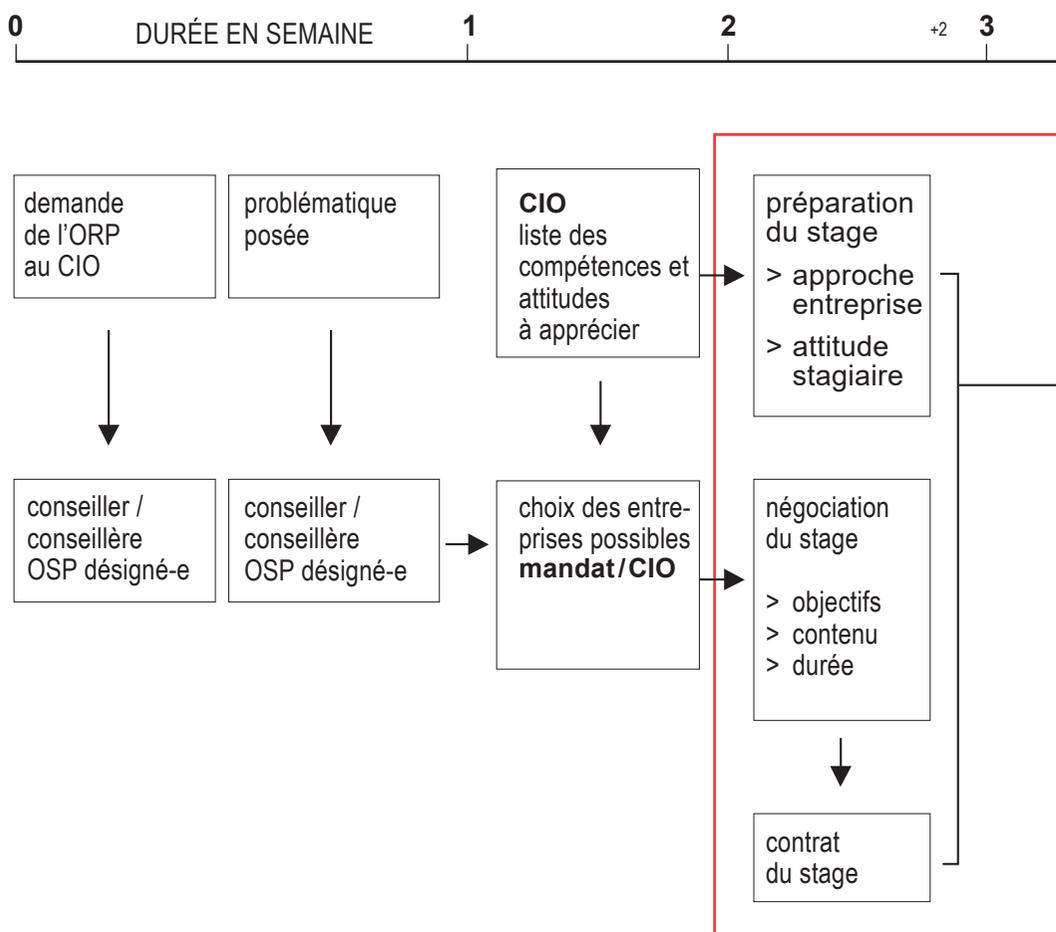
- > proposer à l'assuré-e ou à une personne hors chômage, le coaching de compétences nécessite d'abord une présentation de la problématique dans un entretien à trois: l'intéressé-e, le conseiller ou la conseillère ORP et le ou la coach du CIO régional
- > la mesure est déclenchée par la signature des accords d'objectifs
- > le conseiller ou la conseillère ORP participe au choix de l'entreprise de stage
- > puis le conseiller ou la conseillère en orientation du CIO (coach) assume:
 - la négociation du stage pratique en entreprise
 - le suivi et l'appréciation de l'intéressé-e
 - le rapport final et les propositions de mesures actives adaptées

● **coûts, inscription et désinscription**

- > pour les personnes inscrites au chômage, les coûts sont pris en charge par la LACI
- > l'inscription se fait auprès de votre conseiller/conseillère ORP
- > pour les personnes non chômeuses, s'adresser à un-e conseiller/conseillère en orientation au CIO de votre région

dérroulement et contenu

la situation de travail est révélatrice d'attitudes et de compétences



4

5

6

7

8

9

10 ⁺¹

11

12

stage d'évaluation en entreprise

6 à 10 semaines

attestation de travail

évaluation finale en entreprise

rapport succinct du CIO + propositions de mesures

entretien à 3
retour au mandat

décision des mesures à activer

puis, si nécessaire

2^e stage

Coaching de compétences

● **public visé et indications**

personnes pour lesquelles il existe des questions quant...

- > aux compétences effectives: techniques ou relationnelles
- > aux motivations réelles pour le travail
- > à l'adaptabilité dans le monde du travail réel

publics cibles

- > personnes en difficulté sur le marché du travail:
âge, chômage prolongé
- > personnes désirant cibler un secteur professionnel différent
- > personnes possédant des compétences qui ne semblent plus à jour
- > jeunes tardant à s'intégrer professionnellement

quand faut-il l'activer?

cette mesure devrait s'appliquer si possible...

- > en début de chômage : intégration délicate
- > ou dès que l'évaluation des compétences paraît difficile

il s'agit de mettre rapidement la personne en situation de travail réel et ainsi...

améliorer les chances de réinsertion

● **objectifs visés/points à traiter**

- > évaluer les compétences et les attitudes professionnelles
- > vérifier la transférabilité des compétences (nouveau secteur professionnel)
- > vérifier l'adaptabilité en entreprise
- > valoriser et mobiliser la personne
- > connaître les atouts et les obstacles face à la réinsertion professionnelle
- > construire un plan d'action adapté
- > établir éventuellement une reconnaissance institutionnelle (RI) des compétences

PS: selon la problématique de la situation, 3 à 6 objectifs peuvent être retenus

le stage pratique permettra de répondre aux questions suivantes:

l'assuré-e est-il/elle apte au placement immédiatement?

sinon, quelles sont les principales lacunes?

- > motivation personnelle
- > force physique exigée
- > résistance psychologique ou nerveuse
- > situation personnelle / stabilité / ponctualité
- > autres problèmes personnels

quelles mesures actives pourraient améliorer l'employabilité?

plan d'action:

- > stage de formation
- > AIT (Allocation d'Initiation au Travail)
- > cours spécifique: formation continue
- > réorientation / orientation de carrière
- > autre

4

centres d'information et d'orientation CIO occasions de devenir encore plus performant-e

- SIERRE
CIO
Rue Bonne-Eau 18
3960 Sierre
Tél. 027 606 95 40
ciosierre@admin.vs.ch
- MARTIGNY
CIO
Rue du Collège 5
1920 Martigny
Tél. 027 606 95 20
ciomartigny@admin.vs.ch
- SION
CIO
Av. de France 23
1950 Sion
Tél. 027 606 45 09
ciosion@admin.vs.ch
- CHABLAIS VALAISAN
CIO
Av. de la Gare 24
1870 Monthey
Tél. 027 606 95 00
ciomonthey@admin.vs.ch

ouverture du lundi au vendredi

8h00-11h30 et 13h30-17h00 (veilles de fêtes 16h00)

information et accueil sans rendez-vous

www.vs.ch/orientation | www.orientation.ch